



**Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B 3.10 et B 3.11
(Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – nouveaux mélanges en cuve et organismes nuisibles)**

Numéro de la demande : 2015-0900

Demande : Catégorie B, sous-catégories B 3.10 (ajout de mélanges en cuve) et B 3.11 (nouveaux organismes nuisibles)

Produit : Classic 25 DF Herbicide

Numéro d'homologation : 25433

Matières actives (m.a.) : Chlorimuron-éthyle à 25 %

Numéro de document de l'ARLA : 2525650

Contexte

Le Classic 25 DF Herbicide est un herbicide agricole homologué pour la gestion sélective de plantes nuisibles dans les cultures de soya de l'Est du Canada. Pour des renseignements précis sur les utilisations, les dosages et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, se reporter à l'étiquette du produit.

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation du Classic 25 DF Herbicide afin d'y inclure une allégation de suppression résiduelle des populations de vergerette du Canada résistantes au glyphosate, aux taux d'application qui figurent actuellement sur l'étiquette, dans un mélange en cuve de plusieurs préparations commerciales contenant de la métribuzine à 550 g m.a./ha.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Les mauvaises herbes résistantes au glyphosate représentent un problème majeur au Canada, à un point tel que les producteurs recherchent des outils leur permettant de les éliminer. Le demandeur a présenté un rapport de synthèse comprenant les résultats de cinq essais sur l'efficacité en petites parcelles réalisés en vue d'appuyer la valeur d'un mélange en cuve de Classic 25 DF Herbicide et d'un produit d'association contenant de la métribuzine. D'après les renseignements fournis, le mélange en cuve proposé est conçu pour la suppression résiduelle des populations de vergerette du Canada résistantes au glyphosate.

Conclusion

L'ARLA a évalué la présente demande et juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation du Classic 25 DF Herbicide afin d'y inclure un mélange en cuve avec les préparations commerciales contenant de la métribuzine indiquées pour la suppression résiduelle des populations de vergerette du Canada résistantes au glyphosate.

References

List of Studies/Information Submitted by Registrant

2508890	10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.3(B), 10.3, 10.3.1, 10.3.2, 10.3.2(A)	2015, control of glyphosate tolerant Canada fleabane with a tankmix of chlorimuron ethyl and metribuzin
---------	---	--

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.